



**OPÉRATION « ESPOIRS DU FOOTBALL »
U14F (NEES EN 2010)**

**Interdistrict U14F
Match contre les districts de Provence, Var, Cote d'Azur et
la sélection de la Ligue Méditerranée**

Mercredi 12 juin 2024

Début des matchs : 14h15

Parc des sports

Chemin des Vertus, 83470 SAINT MAXIMIN LA BAUME

Rendez-vous 11h15 au District Grand-Vaucluse (Route de Bel air, 84140 AVIGNON)

Retour prévu vers 18h30

Encadrement :

- | | |
|-------------------|-----------------------------|
| - BENSALAH Mounir | CTD District Grand Vaucluse |
| - SAULNIER Laurie | CTD District Grand Vaucluse |
| - PAULEAU Lisa | Agent de développement |

Se munir :

- Une gourde individuelle
- Crampons moulés
- Protège-tibia
- Un survêtement pour le trajet
- Affaires de douche (Serviette, gel douche, etc.)

Informations :

- Le trajet s'effectue en bus.
- Avoir manger avant l'heure de rendez-vous. Le repas n'est pas fourni. Une collation sera distribuée aux joueuses avant le départ en bus.

Joueuses convoquées - U14F			
	NOM	Prénom	CLUB 2023/24
1	HAKMI	Jasmine	AC AVIGNON
2	EL GHAZOUANI	Maissa	AC VEDENE LE PONTET
3	MARANINCHI	Lilly	AC VEDENE LE PONTET
4	DELORME	Lilou	EMAF
5	FRANCO	Iona	ENT SAINT JEAN DU GRES/FONTVIELLE
6	REGNIER	Lola	ETOILE AUBUNE
7	BOUAITA	Chanel	FC CARPENTRAS
8	BELLIER	Eloise	FCF MONTEUX
9	AUDIBERT	Mailys	JS APT
10	MARTZLOFF	Janice	RGM MALAUCENE
11	CARY	Lily	USR PERTUIS
12	BOUAKAK	Myriam	GAP FOOT 84 (ALPES)
13	SADOUD	Sakina	GAP FOOT 84 (ALPES)
14	FUMEX	Jeanne	SISTERON (ALPES)
15	BELMONTE	Alicia	GAP FOOT 84 (ALPES)
16	RENNA	Léa	L'AVANCE (ALPES)

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avvertir leurs joueurs. Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro, etc.)**

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action Lisa PAULEAU : 06.09.65.96.12

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical...).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.